

MOTION PROPOSEE PAR LES SYNDICATS SUD ET CGT AUX INSTANCES DU CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE CAEN

Notre secteur professionnel de la santé est au cœur des enjeux humains de ce 21^{ème} siècle débutant.

Pour assumer nos missions auprès des populations, des moyens budgétaires, des capacités supplémentaires, de la proximité, des professionnels qualifiés et reconnus sont nécessaires.

C'est un investissement indispensable pour trouver des solutions durables dans le contexte actuel de crise économique, financière et sociale.

Le projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires organise l'hôpital comme une entreprise et, à terme vise à remettre en cause le service public hospitalier. Et pour la psychiatrie, c'est la destruction de la politique de secteur, le durcissement des mesures sécuritaires de placements sous contrainte et la stigmatisation des patients.

Au CHS, la loi de financement de la sécurité sociale 2009 se concrétise aujourd'hui par un étranglement budgétaire avec en corollaire la dégradation des conditions de travail, de salaire et d'emploi, et de la qualité du service rendu aux usagers.

Les logiques comptables qui conduisent les politiques menées par les gouvernements successifs dans la santé doivent cesser.

Les instances du Centre Hospitalier Spécialisé de Caen réunies les 13, 14 et 15 mai 2009 tiennent à réaffirmer leur attachement à un service public hospitalier de qualité, leur refus du projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires et la logique d'enveloppes budgétaires fermées.

Caen, le 12 mai 2009